



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



©FAO/Zoë Jones

## SOUTENIR L'ACTION PARLEMENTAIRE POUR ÉRADICUER LA FAIM ET LA MALNUTRITION EN AFRIQUE DE L'EST

Novembre 2021

ODD:



Pays:

Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Soudan du Sud

Code du projet:

TCP/SFE/3703

Contribution de la FAO:

212 000 USD

Période de mise en œuvre:

1<sup>er</sup> février 2019 – 31 juillet 2021

Contact:

Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique Orientale  
FAO-SFE@fao.org



### Partenaires

Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

### Bénéficiaires

Les parlements nationaux de dix pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Soudan du Sud) ainsi que l'Union interparlementaire des États membres de l'IGAD (UIP-IGAD) et l'Assemblée législative est-africaine (ALEA).

### Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Burundi (CPP 2019-2023). Priorité 3: Renforcements des capacités institutionnelles et organisationnelles. Résultat 3.1: Les capacités de gouvernance et de coordination des interventions des acteurs (public et privés) des secteurs agricole et environnemental sont renforcées.

Djibouti (CPP 2019-2023). Domaine prioritaire 1: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et promouvoir les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Produit 1: Le dialogue politique, les partenariats et les textes législatifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont promus et améliorés.

Érythrée (CPP 2017-2021). Priorité 2: Amélioration de la production et de la productivité du secteur agricole et de l'accès aux marchés pour une meilleure sécurité alimentaire et une meilleure nutrition. Résultat 2.1: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages et des communautés vulnérables ciblés. Produit 2.4: Amélioration des capacités institutionnelles et techniques du personnel des institutions nationales et des agriculteurs pour améliorer la production et la productivité des cultures, de l'élevage et de la pêche.

Éthiopie (CPP 2016-2020). Résultat 1: Amélioration de la production, de la productivité et de la commercialisation des cultures. Produit 1.2: Promotion d'une agriculture sensible à la nutrition.

Kenya (CPP 2018-2022). Résultat 1: Environnement politique et d'investissement favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement agricole durable. Produit 1.1: Renforcement de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies au niveau national et des comtés. Produit 1.2: Augmentation des investissements dans les sous-secteurs agricoles.

Ouganda (CPP 2015-2019). Domaine prioritaire 1: Production et productivité des produits de base de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. Produit 1.3: Renforcement de la capacité des institutions publiques et privées sélectionnées à fournir des services/actifs agricoles tenant compte de la dimension de genre.

Rwanda (CPP 2019-2023). Priorité 4: Environnement favorable renforcé et institutions réactives pour une prestation de services efficace et efficiente en faveur d'un développement coordonné et inclusif. Résultat 4.1: Les politiques/stratégies et cadres réglementaires fondés sur des données probantes dans tous les sous-secteurs de l'agriculture sont renforcés, en particulier les synergies de la protection sociale sensible au genre avec les stratégies de développement agricole. Produit 4.2: Les capacités des membres du Parlement sur la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris le droit à une alimentation adéquate, sont renforcées.

Somalie (CPP 2018-2020). Résultat 1: Renforcement de la capacité institutionnelle et de l'aide à la décision dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la gestion des ressources naturelles en Somalie. Produit 1.2: Développement de politiques nationales et régionales, de cadres réglementaires, de stratégies et de plans d'action pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Soudan du Sud (CPP 2019-2021). Domaine prioritaire 1: Augmentation durable de la production et de la productivité agricoles. Produit 1.3: Renforcement à tous les niveaux d'un environnement favorable à l'accroissement durable de la production et la productivité agricoles. Domaine prioritaire 3: Augmentation de la résilience face aux menaces et aux chocs. Produit 3.2: Réduction des risques et de la vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés. Produit 3.3: Fourniture d'une réponse coordonnée en matière de sécurité alimentaire et de moyens d'existence aux populations touchées.



## DESCRIPTION DU PROJET

L'insécurité alimentaire et la malnutrition demeurent des problèmes majeurs de santé publique et de développement socio-économique en Afrique, tout particulièrement dans la sous-région de l'Afrique de l'Est. Près de la moitié de la population sous-alimentée du continent vit en effet dans cette sous-région, et environ 28 millions de personnes y souffrent d'insécurité alimentaire grave. Le rôle fondamental des membres des Parlements dans l'avancement des programmes nationaux et régionaux en matière d'alimentation et de nutrition fait d'eux des partenaires essentiels pour atteindre la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) en Afrique de l'Est.

S'appuyant sur la dynamique mondiale et régionale visant à mobiliser les parlementaires dans la lutte contre la faim et la malnutrition, la FAO et le Parlement panafricain ont signé un protocole d'accord pour la création d'une Alliance parlementaire panafricaine en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition en 2016. Lors d'une réunion ultérieure, tenue à Kigali en 2017, des engagements ont été pris pour établir des alliances parlementaires nationales pour la SAN à Djibouti, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan du Sud. L'ordre du jour de cette réunion était axé sur le rôle des législateurs pour assurer la SAN et l'importance du soutien des parlementaires pour éradiquer la faim et la malnutrition dans la sous-région. Les parlementaires se sont engagés à établir une plateforme sous-régionale pour promouvoir l'apprentissage et le partage d'expériences. Les participants ont également sollicité l'appui de la FAO pour créer et rendre opérationnelles les alliances nationales et régionales.

Des événements tels que le Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition et la Conférence biennale du Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture, qui ont été tous deux organisés en 2018, ont ultérieurement élargi les engagements des parlementaires à intensifier leurs efforts pour lutter contre la faim de manière transformationnelle. Par exemple, le Sommet parlementaire mondial a invité les parlements où il n'existe pas d'alliances parlementaires contre la faim et la malnutrition à les créer et à les renforcer en tant qu'engagement politique à contribuer à l'atteinte d'un monde libéré de la faim en 2030.

Le projet, formulé à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), visait à soutenir la formation d'alliances parlementaires dans les pays d'Afrique de l'Est et à renforcer la capacité des parlementaires à effectuer un plaidoyer, à générer un engagement politique, à renforcer les environnements législatifs et politiques et à améliorer l'allocation budgétaire pour les questions de SAN.

## IMPACT

Le projet a renforcé le plaidoyer fondé sur des éléments probants, l'engagement politique, les cadres législatifs, les politiques, les stratégies et le contrôle budgétaire pour améliorer la SAN des populations grâce à l'engagement direct des parlementaires dans dix pays d'Afrique de l'Est et à la création d'alliances nationales et régionales. Ce résultat devrait conduire à son tour à un soutien politique, technique et financier accru pour améliorer la SAN en Afrique de l'Est.

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a considérablement amélioré le plaidoyer, l'engagement politique et les cadres législatifs pour la SAN en Afrique de l'Est en soutenant la formation d'alliances parlementaires dans les pays de la sous-région. Les capacités des parlementaires ont été renforcées afin d'accroître leur contribution au plaidoyer, de susciter un engagement politique, de renforcer l'environnement législatif et politique et d'améliorer l'allocation budgétaire pour les questions de SAN.

Les principales activités du projet consistaient à fournir un appui technique et financier pour établir et renforcer les capacités des alliances parlementaires nationales. Le projet a atteint l'objectif envisagé en soutenant tant d'un point de vue technique que financier les pays membres pour établir de nouvelles alliances parlementaires nationales dans les pays suivants: Djibouti, Kenya, Somalie et Soudan du Sud. La République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda ayant déjà mis en place leurs alliances parlementaires nationales, le projet a contribué à améliorer les connaissances. Au niveau régional, la collaboration et la coordination des alliances parlementaires nationales ont été facilitées par la création de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la sécurité alimentaire et la nutrition et son lancement officiel.

L'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN réunit les parlements nationaux de dix pays (Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Soudan du Sud) et de deux communautés économiques régionales: l'Assemblée législative est-africaine (ALEA) et l'Union interparlementaire des États membres de l'IGAD (UIP-IGAD). L'institutionnalisation et le processus d'opérationnalisation de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN, ainsi que la création d'alliances parlementaires nationales à Djibouti, au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud, ont renforcé les partenariats entre la FAO et les parlements nationaux dans la plupart des pays.

Dans les pays où il n'y a pas de parlement, ou face à d'autres contraintes, le projet a fourni un appui continu aux parties prenantes pour renforcer les capacités et identifier des alternatives pour atteindre les objectifs du projet. Par exemple, les parties prenantes ont été soutenues en Érythrée, où il n'y a pas de parlement, par le biais du Comité technique national sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des discussions ont été entreprises avec les parties prenantes au Rwanda et au Burundi pour convenir de la meilleure façon d'impliquer leurs parlements.

En Éthiopie, le Comité agricole sur l'alimentation et la nutrition existant, qui dispose de sous-comités pour traiter de sujets spécifiques, comme un sous-comité sur la nutrition, a été l'interlocuteur retenu.

Le projet a appuyé des actions législatives identifiées et prioritaires aux niveaux national et sous-régional en vue de la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Un protocole d'accord a été signé avec le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture pour entreprendre l'évaluation des politiques et des cadres juridiques nationaux pour la SAN. Les experts ont présenté leur projet de rapport lors de la troisième Assemblée générale de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN à Djibouti, où les députés ont apporté leur contribution aux rapports nationaux et régionaux.

Un certain nombre d'événements de renforcement des capacités ont eu lieu, notamment des ateliers et des sessions de formation. En avril 2019, le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture a animé un atelier sur la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, pêches et forêts pour améliorer la SAN en Afrique de l'Est, et en mars de l'année suivante, il a animé un événement de renforcement des capacités sur la politique et la législation de la SAN en Afrique de l'Est.

La FAO a également organisé un événement pour les parlementaires sur la législation en matière de SAN. En outre, les parlementaires ont participé à des événements régionaux tels que la Journée mondiale de l'alimentation, les consultations régionales sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition et la consultation régionale de haut niveau de l'Union africaine sur la SAN. Ces événements ont offert d'importantes possibilités de partage des connaissances et de renforcement des capacités.

Les parlementaires ont reçu des outils et des ressources pour le plaidoyer sur la SAN afin d'augmenter leur contribution aux campagnes médiatiques pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Des kits d'information destinés aux présidents de parlement et aux donateurs ont été élaborés et les députés ont participé à plusieurs conférences de presse, points de presse et interviews, tant au niveau national que sous-régional. Un article d'opinion intitulé «*Lawmakers Can Ease Burden of Malnutrition in East Africa*» a également été publié.

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Le projet a mis en œuvre les activités prévues et atteint ses objectifs. La plupart des activités ont été exécutées dans les temps, voire pour certaines en avance sur le calendrier, ce qui a minimisé l'impact de la pandémie de covid-19 sur la réalisation du projet. Cependant, certaines difficultés et certains retards ont été rencontrés.

La pandémie de covid-19 a atteint l'Afrique de l'Est immédiatement après la tenue de la troisième Assemblée générale de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN à Djibouti, où des recommandations et des engagements importants avaient été pris. La nécessité pour la FAO et l'IGAD d'apporter une réponse immédiate aux effets de la pandémie dans la région, ainsi que les restrictions de voyage et d'autres mesures de santé publique ont ralenti la mise en œuvre de ces recommandations. La situation sanitaire a présenté des défis imprévus, entraînant l'incapacité du Comité exécutif à finaliser l'accord d'hébergement avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), une étape clé pour la stratégie de sortie de la FAO, et l'incapacité du projet à organiser les réunions du Comité exécutif comme prévu initialement.

Les activités qui n'ont pas été mises en œuvre sont la participation du Comité exécutif au rassemblement mondial *Scaling Up Nutrition* (SUN) pour le partage d'expériences, et un voyage d'étude en Amérique latine pour apprendre de l'expérience du Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le projet avait également prévu de recruter un spécialiste en communication et plaidoyer dans le cadre d'un protocole d'accord avec l'IGAD, afin de soutenir la communication et la visibilité de l'Alliance. Ce soutien devait contribuer au développement de matériel de plaidoyer, de notes d'orientation et de fiches d'information. La pandémie de covid-19 ayant frappé la région immédiatement après la troisième Assemblée générale, le recrutement n'a pas été possible.

En raison de la survenue de la pandémie et des retards qu'elle a entraînés dans l'exécution des activités et l'utilisation du budget, une extension de la durée du projet sans coût supplémentaire de six mois et un ajustement budgétaire ont été demandés et approuvés, ce qui a porté la durée totale du projet à 30 mois.

## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Les récentes élections parlementaires en Éthiopie (2020), reportées à plusieurs reprises, et à Djibouti (2021), ainsi que les élections en suspens en Somalie, ainsi que d'autres situations politiques sensibles et la persistance la pandémie de covid-19 ont ralenti l'exécution des activités non finalisées.

Un nouveau projet du Programme de coopération technique (PCT) a été formulé pour continuer à appuyer l'Alliance nationale de Djibouti récemment créée, afin de renforcer les actions parlementaires en faveur de la SAN au niveau national et régional. Cet appui renforcera les capacités des membres de l'Alliance parlementaire djiboutienne pour la sécurité alimentaire et la nutrition (APD SAN) à mener un plaidoyer et renforcera l'environnement politique et législatif global favorable à la SAN dans le contexte de la pandémie de covid-19 et au-delà. Par conséquent, il est recommandé que les parties prenantes soutiennent les activités prévues, y compris les débats et dialogues multipartites sur la SAN, le développement et la mise en œuvre de modules de formation pour les parlementaires sur la SAN et l'inventaire des cadres institutionnels et législatifs en faveur de la SAN à Djibouti.

En Somalie, l'appui actuellement apporté à l'élaboration d'une loi sur SAN, en collaboration avec le mouvement SUN et l'alliance parlementaire nationale, offre une possibilité intéressante d'engagement suivi entre la FAO et les parlementaires pour faire avancer le programme de travail sur la SAN.

Les nouveaux CPP du Rwanda et de l'Ouganda ont prévu des dispositions importantes pour le renforcement des capacités et le plaidoyer des députés sur les questions de SAN.

## DURABILITÉ

### 1. Développement des capacités

Le projet a soutenu l'établissement d'une alliance d'organes parlementaires nationaux dédiés aux questions de SAN et soutenus par le Président du Parlement. L'expérience des plateformes nationales existantes, comme en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, a été essentielle pour faire prendre conscience à d'autres pays de la valeur ajoutée d'organes spécialisés dans les questions de SAN. L'alliance régionale a également facilité la création de nouveaux organes nationaux et la détermination des activités qui contribueront à soutenir le mandat de l'alliance régionale.

L'implication des deux communautés économiques régionales (la CAE et l'IGAD) en tant que membres à part entière dans ce processus facilite la responsabilisation des États membres ainsi que la prise en compte des questions de SAN transfrontalières. L'accord d'hébergement avec l'ALEA, une fois finalisé, apportera un espace de travail et un budget opérationnel pour répondre aux besoins du secrétariat. Cet arrangement permettra à l'alliance de fonctionner indépendamment de l'aide extérieure et soutiendra ses activités. Le partenariat avec la CAE à travers l'ALEA et l'IGAD via l'UIP-IGAD est essentiel pour assurer la durabilité. Au moins un événement d'apprentissage sur une question technique pertinente pour l'action parlementaire sur la SAN et approuvée par les parlementaires au cours de la réunion précédente a été organisé en marge de chaque Assemblée générale.

Au cours de la mise en œuvre du projet, des partenariats ont été développés avec la Commission de l'Union africaine et le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture. Le partenariat avec le Forum régional des universités, dont les membres proviennent de tous les pays participant à l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN, permet de recueillir en permanence des informations, d'échanger des idées, de guider les discussions et d'orienter les actions. En outre, de nombreuses sous-régions d'Afrique ont établi des alliances sous-régionales en plus de la plateforme continentale, multipliant ainsi les occasions de partage d'expériences, d'enrichissement mutuel et d'actions conjointes au niveau de l'Union africaine, qui pourront être facilitées en collaboration avec le Forum.

La stratégie de sortie du projet s'appuie sur l'accord d'hébergement avec l'ALEA et sur le soutien financier supplémentaire de l'IGAD et de la CAE. En outre, en établissant des alliances nationales, chaque pays contribuera également à l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN sur le long terme.

## 2. Égalité des sexes

Le projet a fortement recommandé une représentation équitable dans la mesure du possible (nomination et élection au Comité exécutif, participation aux activités et aux réunions, etc.). La dimension du genre a été prise en compte lors de la nomination des parlementaires pour participer aux diverses activités du projet et la plupart des parlements s'efforcent d'assurer une représentation équilibrée des sexes lors des réunions et activités de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN. Le Comité exécutif de l'Alliance est également sensible à la dimension du genre et est actuellement composé de trois hommes et de deux femmes.

## 3. Durabilité environnementale

Aucun risque environnemental ou impact négatif sur l'environnement n'avait été identifié lors de la formulation du projet. Le projet a abordé la sécurité alimentaire et les approches nutritionnelles dans une perspective de durabilité, qui inclut la durabilité économique, sociale et environnementale.

## 4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le point d'entrée de l'engagement parlementaire en faveur de la SAN, dès le dialogue de Kigali, est le droit à l'alimentation. Les parlementaires ont été sensibilisés à une approche de la SAN fondée sur les droits et leurs capacités ont été renforcées sur les questions liées au droit à l'alimentation. Ils ont également été sensibilisés à l'impact économique et social de la malnutrition et à la nécessité urgente de garantir à tous les enfants une chance égale d'atteindre leur plein potentiel.



## 5. Durabilité technologique

Tous les documents pertinents ont été élaborés au niveau sous-régional. Des outils de communication locaux et des dépliants ont été produits à des fins de plaidoyer et de sensibilisation à Arusha (République-Unie de Tanzanie), Mombasa (Kenya) et Djibouti City (Djibouti). Les produits de connaissance développés dans le cadre du projet continueront à être utilisés par les parlementaires et les parties prenantes au niveau national.

Pour renforcer les capacités, le projet a donné la priorité au partage d'expériences entre les parlementaires des pays participants. Des visites de terrain ont été organisées lors des réunions de l'Assemblée générale de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est, tenue dans chaque pays à tour de rôle (en Ouganda en 2019 et à Djibouti en 2020). Ces réunions sont pour les parlementaires des occasions importantes de tirer parti des bonnes expériences du pays hôte et d'échanger avec leurs homologues d'autres pays.

La capacité des parlementaires à mener des activités sans le soutien de partenaires au niveau régional sera soutenue par l'existence d'un plan stratégique, d'outils pour l'établissement de rapports et de dossiers d'information. Étant donné que l'accord d'hébergement n'est pas encore signé, et que le secrétariat n'est pas opérationnel, la coordination représentera un défi au cours de l'année à venir, tant que le secrétariat ne sera pas totalement opérationnel. Cependant, six plateformes nationales sont soutenues par la FAO et activement impliquées au niveau sous régional, ce qui fournira à ces pays l'appui nécessaire pour continuer à mettre en œuvre les activités.

## 6. Durabilité économique

Plusieurs résultats renforcent la durabilité économique du projet. En Somalie, l'alliance nationale a établi une ligne budgétaire pour la SAN suite à la participation à l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est. En effet, la Somalie a indiqué que deux pour cent du budget national de la santé seront consacrés à la nutrition, tandis que trois pour cent du budget du secteur agricole seront consacrés à la sécurité alimentaire. Au Kenya, avant même la création de l'alliance nationale, les parlementaires de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN avaient trouvé les appuis nécessaires pour que cinq pour cent du budget national soit consacré à l'agriculture.



## DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ **FAO.** 2019. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN) Founding Document.* 14 pp.
- ❑ **Sanou, D.** 2019. «*Lawmakers Can Ease Burden of Malnutrition in East Africa*». *Addis Fortune*. <https://bit.ly/3tD0sK4>
- ❑ **Mouvement SUN.** 2019. *Eastern Africa parliamentarians commit to safeguard Right to Food.* <https://bit.ly/3AbTzke>
- ❑ **FAO.** 2019. *Legislators in Eastern Africa join the FAO Family to celebrate the World Food Day.* <https://bit.ly/3KnXz5Q>
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN). Rules of Procedure.* 12 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN) Resource Mobilization briefing notes.* 8 pp.

- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN) Strategic Plan.* 14 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN) Draft Memorandum of Understanding between the Eastern Africa Parliamentary Alliance in Food Security and Nutrition and the East African Community Secretariat.* 8 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food Security and Nutrition (EAPA FSN) National Database Template.* 43 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food security and Nutrition (EAPA FSN) Regional Database Template.* 4 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food security and Nutrition (EAPA FSN) Secretariat Structure, Roles, Powers, Function and Duties.* 4 pp
- ❑ **FAO.** 2020. *Eastern Africa Parliamentary Alliance on Food security and Nutrition (EAPA FSN) Terms of Reference of EAPA FSN Executive Committee.* 9 pp.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

<b>Impact attendu</b>	<b>Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Est</b>		
<b>Résultat</b>	Renforcer le plaidoyer fondé sur des éléments probants, l'engagement politique et les cadres législatifs pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Est		
	Indicateur	Nombre de plateformes parlementaires nationales fonctionnelles pour la SAN en Afrique de l'Est.	
	Situation de référence	1	
	Objectif final	5	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	<p>Le résultat a été pleinement atteint et l'objectif prévu dépassé. Le projet a soutenu la création et le lancement officiel de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN, qui comprend 10 parlements ou comités nationaux (Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Soudan du Sud), l'ALEA et UIP-IGAD.</p> <p>Le projet a soutenu le processus d'institutionnalisation et les opérations de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN, tout en facilitant la création d'alliances parlementaires nationales spécialisées à Djibouti, au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud. Cet appui a contribué à faciliter et/ou à renforcer le partenariat entre la FAO et les parlements dans la plupart des pays. Par exemple, la Représentation de la FAO à Djibouti est en train de finaliser un projet du PCT pour soutenir l'action parlementaire pour les prochaines années. En outre, les Représentations de la FAO au Rwanda et en Ouganda ont inclus dans leurs CPP plusieurs actions visant à soutenir les actions parlementaires en faveur de la SAN pour les trois-quatre années à venir.</p>	
<b>Produit 1</b>	Les parlementaires sont sensibilisés au droit à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et ont les moyens de contribuer à sa réalisation par le biais du plaidoyer, des législations et politiques pertinentes, des stratégies et du contrôle budgétaire		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de plateformes parlementaires nationales établies et soutenues.	4	Oui
<b>Situation de référence</b>	1		
<b>Commentaires</b>	<p>Le projet a atteint l'objectif prévu en apportant un soutien technique et financier à la création d'alliances parlementaires nationales dans les pays suivants: Djibouti, Soudan du Sud, Somalie et Kenya. Étant donné que la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda avaient déjà mis en place leurs alliances parlementaires nationales, le projet a facilité le partage des connaissances et le renforcement des capacités de leurs membres.</p> <p>Les 11 pays cibles n'ont pas tous un parlement. C'est le cas de l'Érythrée, tandis que le Parlement du Soudan du Sud a été dissous en raison de tensions politiques internes en 2019. Des discussions sont en cours au Rwanda et au Burundi pour convenir de la meilleure façon d'impliquer leurs parlements en matière de SAN. Certains pays, comme l'Éthiopie, ont un Comité de l'agriculture où les questions de SAN sont déjà traitées, et ne souhaitent pas créer de plateformes supplémentaires. Au sein de ce comité, le Gouvernement éthiopien a établi des sous-comités qui traitent de sujets spécifiques; il existe par exemple un sous-comité consacré à la nutrition.</p>		
<b>Activité 1.1</b>	<b>Soutenir la mise en place de plateformes parlementaires nationales en faveur de la SAN</b>		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Cet objectif a été pleinement atteint. Quatre nouvelles alliances parlementaires nationales ont été créées à Djibouti, au Kenya, au Soudan du Sud et en Somalie. Au Burundi, en Éthiopie et au Rwanda, des discussions sont en cours pour établir des alliances parlementaires nationales ou pour adopter une motion visant à réaliser le programme de travail envisagé au sein d'un caucus ou d'une commission parlementaire existante. Le Groupe parlementaire de la République-Unie de Tanzanie sur la nutrition, la sécurité alimentaire et les droits des enfants a été renforcé et l'alliance nationale de l'Ouganda a été formée à partir de deux forums existants, à savoir le Forum des parlementaires ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement et l'Alliance parlementaire ougandaise sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>En raison de la pandémie de covid-19 et des récentes élections en Éthiopie, le processus a été ralenti dans ces pays. La FAO et le Comité exécutif de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN assureront le suivi avec les pays en question afin de déterminer s'ils souhaitent mettre en place leurs parlements nationaux.</p>	



Activité 1.2	Organiser des dialogues politiques sur les meilleures pratiques pour les actions parlementaires sur la lutte contre la faim et la malnutrition	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un soutien a été apporté aux dialogues politiques sur la SAN et aux aspects législatifs de la SAN pendant le processus d'établissement des alliances nationales dans quatre pays: Djibouti, Kenya, Somalie et Soudan du Sud. En Ouganda, plusieurs dialogues ont été organisés (avec le soutien conjoint du projet PAPA FSN), pour faciliter la formation de l'alliance nationale à partir de deux plateformes existantes, le Forum des parlementaires ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement et l'Alliance parlementaire ougandaise sur la SAN.</li> <li>- Trois événements sous-régionaux de partage des connaissances et de renforcement des capacités ont été organisés sur: i) la gouvernance des régimes fonciers (terres, pêches et forêts) et les liens avec la SAN en Afrique de l'Est (Arusha [République-Unie de Tanzanie], 2019); ii) la législation en faveur de la SAN en Afrique de l'Est (Djibouti, mars 2020); iii) politiques et législation en matière de SAN en Afrique de l'Est, facilité par le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (Djibouti, mars 2020).</li> <li>- Deux voyages d'étude ont été organisés dans des zones rurales, en Ouganda en octobre 2019 et à Djibouti en mars 2020, pour s'inspirer des bonnes pratiques agricoles visant à améliorer la SAN.</li> <li>- Un dialogue consultatif sur les processus politiques et législatifs sur la SAN en Ouganda a été facilité suite à un appel à l'harmonisation des documents politiques et des mécanismes de mise en œuvre connexes par l'Autorité nationale de planification (Kampala, novembre 2019).</li> </ul>
Activité 1.3	Faciliter la participation des parlementaires à l'apprentissage technique et au partage des connaissances mondial et régional	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation du Comité exécutif de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN à la consultation régionale du Comité de la sécurité alimentaire en Afrique sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition (16-17 juillet 2019, Addis-Abeba [Éthiopie]). Plusieurs parties prenantes ont participé à la consultation, notamment le secteur privé, le monde universitaire, les chercheurs et les partenaires des Nations Unies.</li> <li>- Deux membres du Comité exécutif de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN ont participé à la consultation de haut niveau de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, en présence de Sa Majesté le Roi Letsie III du Lesotho, champion de la nutrition de l'Union africaine, et de l'Ambassadeur spécial de la FAO pour la nutrition, à Maseru (Lesotho). Le Comité exécutif de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est a également participé à une discussion de haut niveau afin de voir comment les parlementaires peuvent influencer les lois et les règlements pour faire avancer le programme de travail en matière de SAN aux niveaux national, régional et continental. En outre, les options pour créer un environnement favorable aux partenariats public-privé dans le domaine de la SAN ont été examinées.</li> <li>- Participation d'un membre de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la SAN à la commémoration nationale de la Journée mondiale de l'alimentation 2019 en Ouganda (district de Hoima, 16 octobre 2019).</li> <li>- Participation à plusieurs panels et dialogues de haut niveau sur la covid-19 et la SAN en Afrique de l'Est.</li> </ul>

<b>Produit 2</b>	Identification et hiérarchisation des actions législatives visant à concrétiser le droit à une alimentation adéquate aux niveaux national et sous-régional		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Rapport d'évaluation juridique.	1	Oui
<b>Situation de référence</b>	0		
<b>Commentaires</b>	<p>La FAO a signé un protocole d'accord avec le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture pour entreprendre l'évaluation des politiques et des cadres juridiques nationaux en faveur de la SAN au niveau régional (CEA et IGAD) et national (Burundi, Éthiopie, Kenya, République-Unie de Tanzanie et Rwanda), afin d'identifier les lacunes législatives. Les experts du Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture ont présenté leur projet de rapport lors de la troisième assemblée générale de l'Alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est à Djibouti. Les parlementaires ont apporté leur contribution aux rapports nationaux et régionaux.</p> <p>Le CPP 2019-2023 du Rwanda, dans sa Priorité 4 («Un environnement favorable renforcé et des institutions réactives pour une prestation de services efficace et efficiente»), planifie un développement coordonné et inclusif donnant aux membres du Parlement les moyens d'agir sur la SAN, y compris le droit à une alimentation adéquate, et des approches inclusives de développement rural, notamment par la cohérence de la protection sociale avec les mesures agricoles ainsi qu'un accent mis sur la protection sociale sensible au genre.</p> <p>L'Assemblée nationale de Djibouti a sollicité l'appui de la FAO pour renforcer les actions parlementaires en faveur de la SAN. Un projet de PCT a été élaboré (TCP/DJI/3803), afin d'améliorer les capacités de plaidoyer des membres de l'alliance nationale et de renforcer l'environnement politique et législatif global dans le contexte de la pandémie de covid-19, afin d'amender au mieux les budgets alloués aux questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les activités comprendront également des débats et des dialogues multipartites sur la SAN, le développement et la mise en œuvre de modules de formation pour les parlementaires sur la SAN et l'inventaire du cadre institutionnel et législatif de la SAN à Djibouti.</p>		
<b>Activité 2.1</b>	Évaluer les cadres nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'identifier les mesures législatives et les lacunes		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un exercice d'inventaire a été mené par le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture afin d'évaluer les politiques et les législations nationales et régionales en matière de SAN. Un rapport régional et cinq rapports nationaux (Rwanda, Éthiopie, Burundi, Ouganda et Djibouti) ont été élaborés.	
<b>Activité 2.2</b>	Donner aux parlementaires les capacités d'identifier et de classer par ordre de priorité les actions nécessaires pour remédier aux faiblesses et aux lacunes identifiées, dans le cadre de leurs rôles d'élaboration des lois et de contrôle		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	<p>Plusieurs événements prévus pour le renforcement des capacités ont été affectés par la pandémie de covid-19. Les activités suivantes ont eu lieu:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un événement autour du rôle de la gouvernance des régimes fonciers (terres, pêches et forêts) pour améliorer la SAN en Afrique de l'Est, facilité par le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture en avril 2019.</li> <li>– Un événement sur le thème de «Légiférer pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle», facilité par la FAO en mars 2020.</li> <li>– Événement «Politique et législation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique de l'Est», facilité par le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture en mars 2020.</li> <li>– La participation à des événements régionaux, tels que la Journée mondiale de l'alimentation, la consultation sur les Directives régionales pour les systèmes alimentaires et la nutrition et le dialogue de haut niveau de l'Union africaine sur la SAN, a également fourni des occasions de renforcer les capacités.</li> </ul>	

<b>Produit 3</b>	Les parlementaires sont en mesure de susciter et de maintenir un engagement politique en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de matériels de communication et de plaidoyer développés et utilisés.	5	Oui
<b>Situation de référence</b>	0		
<b>Commentaires</b>	Des dossiers d'information destinés aux présidents de parlement et aux donateurs ont été élaborés; les parlementaires ont participé à un certain nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews, tant au niveau national que sous-régional. Il était prévu de recruter un spécialiste en communication et plaidoyer dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec l'IGAD, pour soutenir la communication et la visibilité de l'Alliance, en élaborant des documents de plaidoyer, des notes d'orientation et des fiches d'information. Ce recrutement n'a pu se faire en raison de la survenue de la pandémie de covid-19 dans la région immédiatement après la tenue de la troisième Assemblée générale.		
<b>Activité 3.1</b>	Fournir aux parlementaires des outils et des ressources pour le plaidoyer sur les plans et les réponses en matière de SAN		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion en cours pour l'hébergement du secrétariat par l'ALEA à Arusha (République-Unie de Tanzanie).</li> <li>- Des dossiers d'information destinés aux présidents de parlement et aux donateurs ont été élaborés.</li> <li>- Un plan d'action stratégique 2019-2023 a été élaboré.</li> <li>- Un modèle de rapport sur les réalisations a été élaboré.</li> <li>- Un manuel de formation sur la SAN est en cours d'élaboration en Somalie et à Djibouti.</li> </ul>	
<b>Activité 3.2</b>	Augmenter la contribution des parlementaires à la campagne médiatique pour la réalisation du droit à la sécurité alimentaire et nutritionnelle		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les députés ont assisté à un certain nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews, tant au niveau national (Arusha, Kampala, Hoima, Djibouti, Somalie, Nairobi) qu'au niveau sous-régional.</li> <li>- Un éditorial intitulé «<i>Lawmakers Can Ease Burden of Malnutrition in East Africa</i>» a été publié dans <i>Addis Fortune</i>.</li> <li>- Les parlementaires adoptent et promeuvent le droit à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la nécessité d'un plus grand engagement politique et d'actions collectives pour sa concrétisation par le biais de communications dans les médias, y compris des interviews à la télévision/radio, des interviews dans les journaux et lors de conférences publiques.</li> <li>- La contribution des parlementaires aux médias sociaux pour la réalisation du droit à la sécurité alimentaire et nutritionnelle a augmenté au cours des différentes assemblées générales et des événements de renforcement des capacités qui ont eu lieu.</li> <li>- Il était prévu de recruter un spécialiste en communication et plaidoyer dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec l'IGAD, pour soutenir la communication et la visibilité de l'Alliance, en élaborant des documents de plaidoyer, des notes d'orientation et des fiches d'information. Ce recrutement n'a pu se faire en raison de la survenue de la pandémie de covid-19 dans la région immédiatement après la tenue de la troisième Assemblée générale.</li> </ul>	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie